

### Introduction

Ce rapport d'activité est établi conformément aux statuts et soumis à l'approbation des membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Au-delà de son aspect statutaire, c'est un document qui porte un regard sur la vie de l'ANVP au plan local, interrégional et national. Il rend compte des actions menées par les équipes de visiteurs au sein des établissements pénitentiaires, les présidents de section, les délégués interrégionaux, le Conseil d'administration et son Bureau, les accueils de familles et les salariés.

Pour nos financeurs et nos donateurs, il rend compte de l'utilisation de nos ressources et est diffusé aux institutions partenaires, notamment l'Administration pénitentiaire et de contrôle (association reconnue d'utilité publique).

### L'ANVP en quelques chiffres.

	31/12/2013	31/12/2014
Nombre d'adhérents	1 525	1 475
Nombre de visiteurs	1 175	1 176
Nombre de membres associés	350	299
Temps passé en entretien	57 936 heures	55 923 heures
Temps moyen accordé en entretien	1 heure	1 heure
Nombre de sections	62	75
Nombre de correspondants	136	136

NB : en 2014, nous avons eu 199 adhésions nouvelles soit 13 % mais neutralisées par 99 démissions (6%) et 150 (10%) radiations pour non paiement de la cotisation.

### L'ANVP sur le terrain :

#### **Activités identiques, participation collective en hausse**

L'activité des membres de l'ANVP sur le terrain est d'abord la visite individuelle aux personnes détenues, qui concerne les trois quarts d'entre eux (1 200 visiteurs pour 1 500 membres environ), pour des durées moyennes annuelles très variables selon les personnes, mais dont la totalisation correspond au minimum à **30 équivalents temps plein** (cf. le rapport financier).

Dans **50 % des établissements, la visite est possible le samedi**. On sait que c'est un critère important pour l'engagement de personnes en activité professionnelle.

Comme chaque année, le rapport se fonde sur les questionnaires d'activité complétés par les délégués interrégionaux, les présidents de section et les correspondants.



Cette année, nous analyserons les chiffres en les comparant avec ceux de 2012, lors de l'AG de Merville (activité de 2011) : un recul de 3 ans permet d'analyser les évolutions.

On peut résumer les résultats par un double constat :

- Les **activités des membres de l'association sur le terrain ont peu évolué** ;
- La **participation collective progresse**.

Parmi les constats de stabilité, il y a la participation des visiteurs à l'activité courante des établissements, telle que mesurée par les **correspondants**.

Ainsi les **relations avec les chefs d'établissement** sont jugées **bonnes dans 90 %** des cas, avec les **SPIP dans 80 %** des cas environ, en 2015 comme en 2012, voire avant.

Le nombre de **réunions « trimestrielles »** avec les SPIP (au sens du code de procédure pénale) est en fait de **1,54 par an** contre 1,34 en 2012.

La **participation aux commissions pluridisciplinaires uniques** ne s'est **pas développée**, au contraire, elle passe de 37 à 30 %. Les réponses ouvertes semblent indiquer une motivation incertaine tant côté établissements à faire participer les visiteurs, que côté visiteurs à s'y imposer.

**55 % des équipes locales** participent en 2014 aux diverses **activités de l'établissement**, culturelles, de soutien scolaire, de bibliothèque, d'Auxilia...

Les **relations avec les services de santé** (question non posée en 2012) restent **limitées**. Inexistantes dans les deux tiers des équipes, elles se partagent ailleurs entre bonnes relations et relations moyennes voire médiocres.

Les **correspondants sont unanimement satisfaits** de leurs relations avec **l'équipe salariée du siège**, en 2014 encore plus qu'en 2012, avec des commentaires très favorables et souvent des félicitations. Avec les **délégués interrégionaux**, les **correspondants sont moins unanimes** mais majoritairement satisfaits.

Le **recrutement passe en majorité par le site Internet de l'ANVP** ; plus rarement par contact direct soit du SPIP, soit de l'équipe de visiteurs.

Certains indices montrent cependant une meilleure prise en compte de la dimension collective de notre association.

Le **nombre de questionnaires remplis** est passé de 103 à 116.

Les visiteurs se font mieux connaître des personnes détenues. **41 % des équipes locales** interviennent en **quartier arrivants** contre 24 % en 2012. Ailleurs l'activité des visiteurs est présentée par le personnel pénitentiaire et figure souvent dans le livret « arrivants ». Le recrutement semble s'améliorer.

Les correspondants signalent que les nouveaux visiteurs et même les candidats-visiteurs participent **rapidement** aux activités de l'équipe.

Le **regard se fait plus critique sur les conditions de détention**. Celles-ci, jugées « bonnes » par 64 % des correspondants en 2012, ne le sont plus que par 38 % en 2014 (37 les jugent « moyennes », 22 médiocres voire très dégradées).

Est-ce en lien avec le fait que la **participation aux conseils d'évaluation** des établissements, limitée à 46 % des correspondants en 2012, atteint maintenant **75 %** ?

Au niveau des **sections** l'impression de stabilité domine. **53 réponses** comme en 2012. **31 sections**, comme en 2012, ont participé aux **Journées Nationales Prison** (soirées-débats, conférences, films, expositions...). Une minorité de sections a eu des relations avec des personnalités politiques (21 contre 19 en 2012) ou des médias (21 contre 25). Les **sections** restent le pivot de **l'organisation de formations** et des liens interassociatifs (Secours Catholique, Secours Populaire, Croix-Rouge, associations d'accueil des familles, Ligue des Droits de l'Homme, Auxilia et Génepi sont les plus cités). **38 sections** ont demandé des **subventions**, non sans difficulté et déceptions parfois. Cependant le **nombre de réunions de section** semble **en hausse**, à un point qui en est même étonnant, 1,35 réunion annuelle en 2012, 4,5 en 2014, en moyenne.

Au niveau des **délégations interrégionales** 7 réponses seulement contre 10 en 2012. Mais une impression de **dynamisme collectif** transparaît dans certains chiffres :

- Une **participation aux réunions interrégionales** qui passe en trois ans de 39 à **60** par réunion en moyenne ;





- Des **réunions des correspondants** dans 5 des 7 interrégions avec **10 participants** en moyenne (question non posée en 2012) ;
- Un **travail en équipe interrégionale** qui était majoritaire en 2012 et **devient la règle en 2015** avec souvent des responsables par secteur géographique au sein de l'interrégion ;
- Des relations presque partout avec la délégation interrégionale des services pénitentiaires (qui en général verse une subvention) ;
- Des relations dans la plupart des interrégions avec des parlementaires et avec des médias ;
- Des stratégies de recrutement dans la plupart des interrégions, et une coopération DIR/ Présidents de section pour les cas difficiles de suppressions d'agrément.

### Les maisons d'accueil des familles

L'ANVP gère deux lieux d'"accueil familles" à Béthune et à Amiens

#### **Béthune**

**1865 personnes**, dont 559 enfants, sont passées à la Maison d'accueil en 2014. Ces **chiffres sont en diminution**, sauf pour les enfants, par rapport à ceux de l'année 2013.

**La question se pose des raisons de cette baisse.**

A ce sujet, un "dépliant d'information" est en cours de réalisation : il permettra d'informer les familles sur l'existence de la Maison d'accueil, via les parloirs, le SPIP ou les visiteurs.

**Amiens** "L'Escale" occupe le rez de chaussée d'une maison mise à disposition de l'ANVP (convention) par d'administration pénitentiaire. Une **aide financière privée et des dons** reçus en 2014 permettront de **construire une véranda** de 14 m<sup>2</sup> qui sera réservée aux enfants. L'Escale est ouverte les jours de parloir (dont le samedi matin). Entre **20 et 22 accueillantes** interviennent. Une salariée en contrat aidé (20h/sem.) complète l'équipe. L'Escale" a tout l'équipement nécessaire pour accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions matérielles possibles. Les accueillantes s'adaptent à chaque famille pour offrir convivialité, discrétion, soutien, disponibilité.

L'ANVP peut occasionnellement apporter une aide financière pour permettre aux familles de maintenir le lien familial ou le renouer. Les demandes sont sollicitées par une assistante sociale ou par la médiatrice familiale. Bien souvent ce sont des remboursements de billet de train.

Des jouets sont mis à disposition des enfants dans les parloirs hommes.

L'"Escale" a accueilli en :

- 2007 - 14 175 personnes.
- 2009 - 16 399 personnes.
- 2013 - 24 063 personnes dont 4 808 hommes, 14 706 femmes et 4 548 enfants (dont 396 ont été confiés aux accueillantes).
- **2014 - 21 113 personnes** dont 4 234 hommes, 12 590 femmes et 4 289 enfants (dont 388 confiés aux accueillantes)

La baisse de fréquentation en 2014 s'explique par une baisse des incarcérations.

### **La vie associative nationale**

Le **Conseil d'administration** s'est réuni à 5 reprises en 2014 : 23/01 - 10/04 - 8/05 - 24/06 - 10/10

Le **Bureau**, 5 fois : 8/01 - 28/02 - 20/03 - 9/09 - 12/11.

L'année 2014 a été une année de **Congrès**. Il s'est déroulé à Angers, les 8 et 9 mai.

Organisé par Jean-Yves Henry et l'équipe de la DIR de Rennes et les visiteurs d'Angers et de l'interrégion, il a réuni près de 150 personnes. Ce Congrès rassemblait les adhérents pour l'Assemblée générale statutaire et de nombreux invités pour le colloque sous le signe de l'Europe. La Direction de l'Administration Pénitentiaire était représentée par Monsieur Serge Canape, Chef du bureau des politiques sociales et d'insertion.

Ce colloque a fait l'objet du "Dossier spécial" du numéro 22 de la revue "Visiteur de prison"

### **Le secrétariat national**



## Le secrétariat national

Durant l'année 2014, travaillent au siège de l'association à Paris, **trois salariés** (2,5 ETP).

Quelques chiffres résumant l'abondance et la diversité du travail administratif.

• **Fiches déclaratives reçues des Adhérents** : 902 fiches enregistrées et dépouillées : <sup>56.654</sup>~~6.654~~ visites effectuées, 55 703 heures d'entretien, <sup>4.870</sup>~~870~~ personnes détenues différentes rencontrées, 617 084 kilomètres parcourus. <sup>A.617.084</sup>

• **Activité du Siège** : 932 fiches de contacts créées dont 160 nouveaux adhérents dont 88 visiteurs • 1433 saisies de cotisations (moins 9 % par rapport à 2013). • 902 saisies de feuilles de frais (plus 9 %).

• **Assemblée Générale** : 513 votes par correspondance (plus 17%), 60 pouvoirs (moins 76%). • Forte participation aux deux journées : 162 dont 145 pour l'AG. Taux de retour de 31 % (15 % en 2013).

• **1500 appels téléphoniques** •

• **1780 courriers envoyés** (moins 12%) •

Ces données se répartissent de la façon suivante :

⇒ - traitement de la majorité des demandes de candidats visiteurs, soit 821 • (moins 21%)

⇒ - recherche de fonds : 562 emails + 2500 messages personnalisés • linkedin ; courriers donateurs : 900 ; bourses études : 204 emails ; formations : 521 emails ; compta : 446 emails ; 917 courriels pour formation des bénévoles (groupes de travail inclus) ; 657 courriels concernant la comptabilité nationale, et 580 pour l'action « développement ».

⇒ 6320 courriels reçus et 6095 envoyés.

## Les actions pilotées par le Conseil d'Administration

Afin de structurer et de rendre efficient l'action du Conseil d'administration, des feuilles de route des commissions et groupes de travail ont été constituées, chacune précisant son objet, le contexte, les objectifs et les enjeux, le périmètre l'organisation et le calendrier. Un "pilote" entouré d'une équipe ont été chargés soit de poursuivre des actions engagées, soit d'en créer de nouvelles.

### La démarche de Labellisation (IDEAS)

La **démarche de labellisation IDEAS** (Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité) a été **validée** par le Conseil d'administration du 23 janvier 2014. Un groupe de travail s'est constitué et à l'issue de quatre rencontres entre avril et juin, un diagnostic a été rendu par les conseillers IDEAS.

Ce **diagnostic** a fait apparaître **trois points forts et quatre points faibles** qui ont permis de définir **douze chantiers** pour obtenir le label IDEAS ; la **phase d'optimisation était lancée**.

Les chantiers ont été intégrés dans des commissions ou groupes de travail existants ou ont fait l'objet de créations.

Enfin, le Conseil d'administration d'octobre a **approuvé la poursuite de la démarche**. Une **convention d'optimisation des pratiques** a été **signée** entre IDEAS et l'ANVP (à noter que 9 administrateurs n'ont pas pris part au vote, non parce qu'ils étaient opposés au principe de la convention, mais sur le caractère précipité de la signature et un calendrier par trop irréaliste) afin de :

- terminer le dossier d'optimisation

- obtenir la labellisation

- optimiser la gouvernance, la gestion financière et l'efficacité de l'ANVP

- bénéficier de nouveaux soutiens financiers

- développer la mission et les actions de l'ANVP et accentuer son impact.

**Cette démarche ne pourra aboutir qu'avec la mobilisation de tous : administrateurs, salariés, membres de l'ANVP et si besoin, de compétences extérieures.**

### La contrainte pénale

2014 a été l'année de lancement de la contrainte pénale.

M.



L'élément le plus original en est la création de la **peine de contrainte pénale**, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre, de manière progressive. Au 1<sup>er</sup> avril 2015, 536 contraintes pénales ont été prononcées par 100 tribunaux de grande instance.

Comme on le sait, la contrainte pénale s'exécute en milieu libre et repose sur des obligations et interdictions évaluées régulièrement et adaptées en fonction du comportement de l'auteur et de sa situation. Ces évaluations, réalisées par les SPIP, permettent aux magistrats de personnaliser la peine prononcée au fil de son exécution. A cette fin, les méthodes de travail des SPIP sont en cours de renouvellement et leurs moyens consolidés par le recrutement de 1 000 personnels supplémentaires sur 3 ans.

**La qualité de l'accompagnement est un facteur important de réussite et la question se pose de l'intervention de bénévoles auprès des personnes en contrainte pénale.**

Afin de réfléchir à une intervention éventuelle de l'ANVP dans ce cadre, un groupe de travail a été mis en place en octobre 2013.

En juillet 2014, la Direction de l'Administration Pénitentiaire a réuni les associations intervenant dans et autour de la prison et sollicité leur intervention pour l'accompagnement de personnes en contrainte pénale. L'ANVP s'est déclarée potentiellement intéressée, sous réserve d'un cadre clair d'objectifs et de moyens à négocier avec l'administration pénitentiaire.

**Le groupe de travail, mandaté en ce sens par l'assemblée générale à Angers et par le conseil d'administration, a donc poursuivi sa réflexion.**

En octobre 2014, la réunion des correspondants et présidents de section a été marquée par un discours de Julien Morel d'Arleux, sous-directeur de l'administration pénitentiaire, très favorable à l'intervention de bénévoles en contrainte pénale. Du côté de l'ANVP, les échanges ont montré un réel intérêt pour la contrainte pénale, mais aussi une certaine prudence quant à une intervention concrète de l'association. Les premières réflexions du terrain montrent, dans les choix personnels des membres, des orientations diverses, certains souhaitant s'engager franchement et diversifier à terme objectifs et recrutement de l'association, d'autres souhaitant confirmer une spécificité de l'engagement « visiteur de prison », d'autres encore se montrant attentifs au cadre de travail qui serait négocié avec l'administration pénitentiaire avant de s'engager.

Début mars 2015, une rencontre bilatérale ANVP (Paul Marconot – Vice Président et Raphaël Bonte -Pilote du Groupe « Contrainte Pénale ») et Administration Pénitentiaire (Pascal Leroy Directeur de Projet) a entériné le principe d'une convention cadre bilatérale et la mise en place **d'un groupe de travail spécifique avec l'administration pénitentiaire pour préparer pour l'automne 2015 le cadre partagé d'objectifs et de moyens.** Ce groupe de travail réuni une première fois le 15 avril a montré une certaine proximité d'objectifs tout en confirmant la nécessité d'une appropriation d'un mode de coopération tant du côté de l'association que des SPIP.

**Si ce cadre est approuvé tant par l'administration pénitentiaire que par l'ANVP, il serait la base d'une expérimentation sur un petit nombre de sites volontaires, à partir de début 2016.**

## La lutte contre l'illettrisme

Depuis quelques années, l'ANVP développe une action « phare », la **lutte contre l'illettrisme** ; car « vaincre l'illettrisme, c'est préparer à la réinsertion et lutter contre la récidive ».

Cette action consiste à attribuer des **bourses aux personnes détenues** qui sont illettrées et sans ressources. Ces bourses leur procurent un revenu leur permettant d'assister aux enseignements dispensés en prison par l'Éducation nationale et de se procurer du matériel scolaire.

Dans le cadre de conventions signées avec l'Administration pénitentiaire et l'Éducation nationale, en particulier à Annœullin, Angoulême, Arles, Avignon, Bapaume, Bédénac, Bourg en Bresse, Châteauroux, Fresnes, Lille, Longuenesse, Poitiers-Vivonne, Saint Martin de Ré, Saintes et Sequedin, les visiteurs de prison ANVP :

- définissent avec les autres parties concernées, les critères d'éligibilité à une bourse ;
- identifient, évaluent et suivent les besoins en formations et enseignements des personnes détenues en situation d'indigence en s'appuyant sur leur connaissance des personnes détenues qu'elles visitent régulièrement.
- **En 2014, l'ANVP a engagé pour cette action 19 562 euros provenant de la ligne budgétaire « Aide aux détenus et à leurs familles », et notamment du fonds dédié de la région de Lille, sachant qu'une bourse se monte en général à 50 €.**





La **commission développement** est composée de 7 personnes :

- 4 administrateurs (dont 3 DIR), 2 Présidents de section/Correspondants, la responsable du service au siège

Cette composition a été volontairement arrêtée pour garantir la représentation des différents niveaux de pilotage de l'association.

Son **objectif principal** est le suivant :

- **Faire rayonner l'ANVP, augmenter sa présence en implantations et nombre d'acteurs, en diversité et en volume des services proposés et réalisés**
- **Valoriser l'image de l'ANVP dans l'opinion publique, face à ses partenaires institutionnels et associatifs comme parmi ses membres pour assurer sa pérennité**

Elle s'est réunie deux fois, les 21 octobre 2014 et 3 mars 2015.

Elle a recensé les champs de développement « quantitatifs » en identifiant quatre cercles concentriques :

- Nos adhérents (à fidéliser) ; Les visiteurs non adhérents ; Les acteurs des associations intervenant en milieu carcéral ; La société (le grand public)

A chacun de ces cercles, ont été associé des verbes d'action, dont la déclinaison en action constituera le socle de la partie « Développement en nombres » d'un plan de développement à soumettre prochainement au C.A.

Un premier travail sur le « premier cercle » (fidéliser nos adhérents) a été conduit pour dynamiser le renouvellement des cotisations et a permis de récupérer environ 200 adhérents qui en juin 2014, n'avaient pas cotisé pour l'année en cours.

### La formation

En 2014, la **formation**, et en particulier celle des visiteurs de prison a encore connu une **activité certaine**, par rapport à 2013, même si les dotations étaient inférieures, en raison de l'arrêt de la dotation de la fondation M6 en 2014 qui permettait de couvrir les dépenses liées à l'analyse de la pratique. Le montant du budget réalisé en 2014 enregistre une baisse de 14,8% par rapport au montant du budget réalisé en 2013, qui s'est révélée une année exceptionnelle.

Néanmoins, l'année 2014 s'est affirmée **riche en formations et en innovations**. Ainsi, les formations « adapter son bénévolat à la spécificité pénitentiaire » (148 participants) et « analyse de la pratique » (128 bénéficiaires) ont connu un réel succès, ainsi que la formation nouvelle permettant de former de nouveaux formateurs à l'écoute et à l'accompagnement.

Il y a lieu de noter la formation de visiteurs d'outre-mer et la formation appelée « fundraising » (recherche de fonds privés).

Par ailleurs, la commission composée de membres très investis dans la formation a proposé au Conseil d'Administration trois mesures d'importance :

- **la reconnaissance de formateurs à l'écoute et à l'accompagnement des personnes détenues, au sein même de l'ANVP ;**
- **une nouvelle procédure pour l'attribution des subventions aux DIR et le suivi de ces dépenses, en créant une « ligne budgétaire formation » par délégué interrégional ;**
- **l'adoption d'un référentiel des formations ANVP.**

### La communication

Chacun perçoit l'importance d'une **meilleure communication tant interne qu'externe** pour l'ANVP :

- **Meilleure communication interne** pour que, dans une association très déconcentrée avec des équipes dans toute la France, le collectif associatif soit davantage un soutien à l'activité de chaque membre, visiteur ou membre associé, et que chaque équipe locale, section locale, se sente appuyée des expériences, réflexions et orientations des autres équipes et des niveaux national et interrégional ;



- Meilleure communication externe pour que se diffuse dans la société une connaissance des réalités pénitentiaires propre à favoriser à la fois des alternatives à l'incarcération et de meilleures conditions de vie et d'accompagnement pour les personnes détenues, et aussi pour encourager le recrutement de nouveaux membres de l'ANVP et trouver de nouvelles sources de financement.

Les **principaux supports de communication** sont les publications « **Visiteur de prison** » (diffusée aux membres et aussi aux partenaires de l'association) et « **La Lettre** » (diffusée aux membres), **la revue de presse** et le **site Internet anvp.org**.

Trois numéros de « Visiteur de prison » et trois aussi de « La Lettre » sont parus en 2014.

La présentation de « Visiteur de prison » a été rénovée avec des articles plus courts, de forme plus journalistique, une hiérarchisation des titres plus claire, des photos mieux mises en valeur.

« La Lettre » n'est plus, sauf demandes ponctuelles, diffusée que par voie électronique. Une nouvelle formule a été lancée, avec une maquette en couleur réalisée par Géraldine Widmer, membre de l'ANVP, et des articles plus courts, dont certains renvoient à des développements plus longs sur le site anvp.org .

Les remontées d'information du niveau local au niveau national, satisfaisantes (merci à tous ceux qui ont proposé des articles !) ont permis de ne jamais manquer de matière pour « La Lettre ». A poursuivre !

La revue de presse très complète est désormais mensuelle.

L'ANVP est désormais référencée sur le site spécialisé « Carcéropolis ».

L'année 2014 a permis aussi de lancer un certain nombre de réflexions, en vue d'une stratégie renouvelée de communication, d'une relance nécessaire de la communication externe vers les médias, d'une refonte du site Internet... qui restent à mettre en œuvre.

**Un des enjeux de 2015 sera aussi d'étoffer le comité de rédaction. La communication nationale repose sur un trop petit nombre de personnes.**

### **La commission Europe**

2014 a été marquée par différents **points forts** dont le plus important fut la **journée consacrée à l'Europe lors du Congrès National** qui a eu lieu à Angers en mai 2014. La Commission européenne a été représentée par Jesca Bener dont Maryvonne de Vitton, René Foltzer et Anne-Marie Klopp avaient fait connaissance à Bruxelles en octobre 2012. 4 représentantes en provenance de l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la République Tchèque ont dressé un tableau des réalités carcérales et du rôle revenant aux visiteurs de prison dans leur pays réciproque. **Les contacts noués les années précédentes entre pays voisins ont continué à porter leurs fruits.** Malgré un budget réduit trois rencontres transfrontalières « classiques » ont eu lieu :

- En juin à la prison de Lantin (B) ; 28 personnes dont 15 professionnels et 13 visiteurs de prison allemands et belges ont eu la possibilité de « visiter » cet établissement pénitentiaire et ont échangé sur la manière dont les relations se vivent entre pro et bénévoles. Cette visite répondait à celle faite par nos collègues belges en octobre 2013 à Düsseldorf
- En septembre 15 personnes, anglaises et françaises - de la Maison d'Arrêt de Béthune - professionnelles et bénévoles, se sont réunies à la prison de Rochester, dans le Kent. La rencontre a permis de découvrir un établissement très innovant en matière d'organisation et de rôle des bénévoles. Maryvonne de Vitton prépare la rencontre-retour, à Béthune, pour le 28 mai 2015
- En novembre à Speyer (Bade-Wurtemberg) 30 bénévoles et professionnels venant d'Allemagne, de Belgique, de Hollande et de France ont échangé sur les questions de la sortie de prison, la présence des bénévoles, l'accueil des proches et les droits des personnes détenues dans leur différents pays. La rencontre retour aura lieu à Ensisheim en avril 2015.

Lors de ces rencontres, l'atmosphère a été excellente. Des préjugés tombent. Ceci facilite les relations entre bénévoles et professionnels et ne peut que bénéficier aux personnes détenues...



Par ailleurs en mai Mireille Willig, visiteuse à Nantes, a participé à un voyage d'études en Pologne organisé par la chambre de Commerce qui lui a permis, outre la visite de plusieurs établissements pénitentiaires de ce pays, des échanges avec les participants du voyage, notamment la directrice de l'établissement où elle intervient.

De son côté et pour la sixième année consécutive, Maryvonne de Vitton a représenté l'ANVP à l'Assemblée générale de la NAOPV qui s'est tenue à Londres le 28 juin.

Quant à René Foltzer, il a pu négocier avec succès la participation de 3 membres du personnel de surveillance de la prison de Mulhouse au colloque organisé par le Forum en Pologne en juillet 2014. Grâce à la diligence du directeur de la prison de Görlitz, ces trois surveillants ont pu, en compagnie de divers visiteurs membres de l'ANVP, visiter la prison de Görlitz la veille du colloque.

**Même si le manque de moyens financiers a empêché le Groupe Europe de se réunir à Paris en 2014, et limite les déplacements ainsi que le nombre de participants aux rencontres transfrontalières, ses membres restent très actifs et font bouger les choses petit à petit en restant fidèles au principe d'une politique des petits pas. 2015 promet de nouvelles avancées.**

### **La journée des présidents de sections et des correspondants.**

**Journée d'échange et d'information**, la journée des présidents et correspondants s'est tenue le 11 octobre à l'École Nationale de la Magistrature, à Paris.

La matinée a permis à Julien Morel d'Arleux, sous directeur de l'AP, de présenter les **grandes lignes de la réforme pénale** et d'ouvrir le débat avec les visiteurs sur l'intérêt et les risques de leur intervention dans le cadre de la contrainte pénale.

Des ateliers sur la "contrainte pénale" et sur les suites à donner au sondage effectué fin 2013 auprès des membres de l'association ont complété cette journée.

## **Les relations avec l'Administration Pénitentiaire**

### **Avec la Direction**

☞ Le 15 mai, évaluation de la convention AP/ANVP

● A l'initiative de la DAP, l'ANVP a participé le 2 juillet à la réunion avec les partenaires associatifs et les aumôneries.

● Au cours du dernier trimestre, un groupe de travail sur le "statut de l'intervenant extérieur en prison" a été créé. Composé de représentants de l'administration centrale, des services déconcentrés et d'associations FARAPEJ, GENEPI, Secours catholique, Croix Rouge et ANVP, le groupe s'est réuni trois fois. La réflexion devrait aboutir à la création d'une carte d'"intervenant extérieur", distincte de la carte de "visiteur de prison" et qui permettra d'identifier les interventions par association.

### **Avec l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP)**

Comme les années précédentes, l'ANVP est intervenue à l'ENAP devant des promotions de surveillants, de CPIP et de personnel d'encadrement.

L'objectif de ces interventions est de permettre aux élèves de repérer l'action des visiteurs de prison et de situer leur fonction dans cette action.

## **Les relations avec les institutionnels**

Une dernière rencontre avec les partenaires associatifs avant la fin du mandat de Jean-Marie Delarue (CGLPL) s'est tenue le 2 juin. Son successeur, **Adeline Hazan**, a rencontré le président, Benoît Ballenghien et le vice-président, Paul Marconot le 15 octobre.





